



En Martinique, modernisation et extension des installations et des infrastructures de l'Aéroport Martinique Aimé Césaire

Région : Martinique

Le programme d'investissements de la Société Aéroport Aimé Césaire (SAMAC) consiste à maintenir et à améliorer l'accessibilité aérienne de la Martinique en mettant en œuvre les conditions d'un développement durable.



©Aéroport Martinique Aimé Césaire

Projet : Modernisation et extension des installations et des infrastructures de l'Aéroport Martinique Aimé Césaire

L'Aéroport Martinique Aimé Césaire compte aujourd'hui 14 destinations au départ de Fort-de-France. Avec un développement à l'international particulièrement favorable, la SAMAC a entamé depuis 2015, une phase de travaux de grande envergure. Le projet d'extension de l'aérogare passagers et la modernisation des infrastructures aéroportuaires permettront d'offrir aux clients un outil hautement performant répondant aux normes européennes de sécurité et de sûreté, avec un parcours passagers optimisé. La livraison du projet est prévue début 2023.

Ce projet se décline en trois volets :

1. **Travaux d'adaptation progressive et optimale des aires et pistes** dans une optique de sécurité aéronautique et d'adaptation des installations (EASA, RESA)
2. **Modernisation de l'aérogare passagers** afin d'accompagner les axes de développement économique du territoire
3. **Adaptation des installations en matière de sûreté** (acquisition d'équipements d'inspection filtrage bagages de soute de type standard 3 et adaptation des infrastructures côté Trafic régional et côté Trafic Long courrier)

Financement européen : 19 millions d'€

Le coût total de ce projet s'est élevé à 63,158 millions d'€, dont 19 millions d'€ financés par le fonds européen de développement régional (FEDER).